

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2018 fixant le nombre de postes offerts au concours réservé pour l'accès au corps de chargé d'études documentaires des ministères chargés de la culture et de l'éducation nationale, organisé au titre de l'année 2018**

NOR : MICB1814301A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 1<sup>er</sup> juin 2018, le nombre total de postes offert au concours réservé pour l'accès au corps de chargé d'études documentaires des ministères chargés de la culture et de l'éducation nationale, organisé au titre de l'année 2018, est fixé à 49. Ils sont répartis de la manière suivante :

- 1 poste pour l'Ecole du Louvre,
- 1 poste pour la Bibliothèque nationale de France,
- 23 postes pour le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou,
- 13 postes pour le ministère de la culture ;
- 5 postes pour le musée du Louvre,
- 5 postes pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac,
- 1 poste pour le musée Rodin.